Que faire après M1

Par **Leon4**, le **12/07/2015** à **17:59**

Bonjour à tous,

Je vais rentrer en M1 de droit des affaires à la rentrée, mais le droit ne me plaît plus, donc je vais me forcer à essayer de valider cette année, pour ensuite entrer en M2 ailleurs, dans une branche qui m'intéressera plus, j'ose espérer. J'avais pensé notamment aux IEP; est-ce possible ? Je me doute que ceux-ci favorisent leurs étudiants mais la perspective de continuer dans le droit ne me réjouit guère...

D'avance merci !

Par **Herodote**, le **12/07/2015** à **22:22**

Bonsoir,

Pour les IEP, c'est possible, mais il faut alors passer un concours (c'est à dire que ceux qui sont déjà dans l'IEP l'ont déjà passé, en première année ou après, donc il n'y a pas lieu de parler de favoritisme).

Dans ton cas, il s'agira nécessairement d'un concours pour entrer en M1, en IEP de Province ou à Paris (pas d'entrée directement en M2). Le concours niveau M1 n'est pas commun aux IEP et dépend donc de chaque IEP, il faut se renseigner sur leurs sites respectifs. En revanche, il est potentiellement possible de multiplier les concours et tenter d'intégrer plusieurs IEP pour maximiser ses chances (même si Paris reste, le meilleur IEP).

Mais il n'y a pas que les IEP. Tu peux aussi aller voir du côté des écoles de commerce (idem a priori, entrée en M1 pour avoir le diplôme de l'ESC, ou alors faire un Msc ou un Mastère, mais ceux-ci nécessitent généralement un bac+5).

Il y a aussi les IAE (équivalent des ESC, mais gérés par les universités), qui proposent des formations dans des domaines similaires... Et notamment en gestion des ressources humaines, domaine proche du droit (du travail en l'occurence).

Possibilités aussi de voir les métiers de la communication (CELSA à Paris), de voir du côté des écoles de journalisme...

Et surtout, possibilité de voir des concours de la fonction publique, dont tous ou presque, te seront ouverts avec un M1 (sauf Commissaire de Police et Officier de Gendarmerie). Il y a de

très nombreux concours de catégorie A qui sont très intéressants, nécessitent une licence, ont des épreuves juridiques, mais ne seront pas des métiers de purs juristes. Par exemple, IRA, Attaché territorial, Inspecteurs (Douanes, Répression des fraudes, Travail, Trésor, Impôts...), Greffier (en chef...), etc. Ceci est une liste qui est très loin d'être exhaustive.

Il y a beaucoup de possibilités après un M1 de droit, mais il faudra préparer ces concours, qu'il s'agisse du concours d'entrée en IEP, en ESC ou de la fonction publique (en parallèle du M1 ou après celui-ci). Cela, sachant qu'un IEP constituera également, le cas échéant, une excellente préparation à ces concours (pour peut que tu choisisses les cursus appropriés).

Par **Leon4**, le **13/07/2015** à **15:33**

Bonjour,

Merci de ta réponse rapide ! Es-tu sûr qu'il n'est pas possible de valider son M1 de droit pour ensuite tenter d'entrer directement en M2 à Sciences po ? C'est vraiment la voie que je privilégie, et je voudrais éviter de "perdre" une année en refaisant un M1 dans un IEP par la suite...

Par **Herodote**, le **13/07/2015** à **15:39**

Je ne suis pas un expert sur tous les IEP de France, mais je sais que pour Paris, Bordeaux et je crois Lille, il n'est pas possible de rentrer directement en M2, mais au plus tard en M1. Je crois que c'est également le cas pour les autres IEP. Il existe bien une possibilité de changer d'IEP en M2 (en province), mais pas d'intégrer en IEP en M2.

C'est de toute façon préférable, car si tu optes pour une formation en IEP qui ne soit pas du droit (ce qui devrait vraisemblablement être le cas si tu ne souhaites pas continuer en droit), tu n'auras pas trop de 2 ans pour acquérir la matière liée à la spécialisation que tu auras choisie.

Par **Leon4**, le **13/07/2015** à **16:35**

Ok !
Mais alors si je ne peux intégrer un IEP qu'en M1, il serait peut être plus judicieux que j'essaye de terminer mon cursus en droit, c'est-à-dire que je valide mon M2 (même si cela ne me plaît pas) pour ensuite rentrer à sciences po en M1 tout en préparant le concours durant mon M2 de droit (à supposer que j'en aie un)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés